



Plus d'un diplômé ou étudiant du supérieur sur deux né en Champagne-Ardenne vit dans une autre région

En 2012, en Champagne-Ardenne, 232 600 résidents âgés de 18 ans et plus sont titulaires d'un diplôme du supérieur ou en cours d'études, soit 22,2 % de l'ensemble des adultes de la région. Cette proportion, la plus faible de France métropolitaine, s'explique notamment par les caractéristiques socio-économiques de la Champagne-Ardenne et par les migrations importantes vers d'autres régions.

Comme pour d'autres régions limitrophes de l'Île-de-France, plus de la moitié des diplômés ou étudiants du supérieur, nés en Champagne-Ardenne ne vivent pas dans la région. Parmi ceux-ci, les jeunes âgés de 18 à 24 ans sont majoritairement présents dans les régions du quart nord-est, tandis que les 25 ans et plus résident plus souvent en Île-de-France ou dans une région du littoral méditerranéen.

En 2012, 93 700 diplômés ou étudiants du supérieur, principalement natifs des régions du quart nord-est, de l'Île-de-France ou de l'étranger, sont installés dans la région.

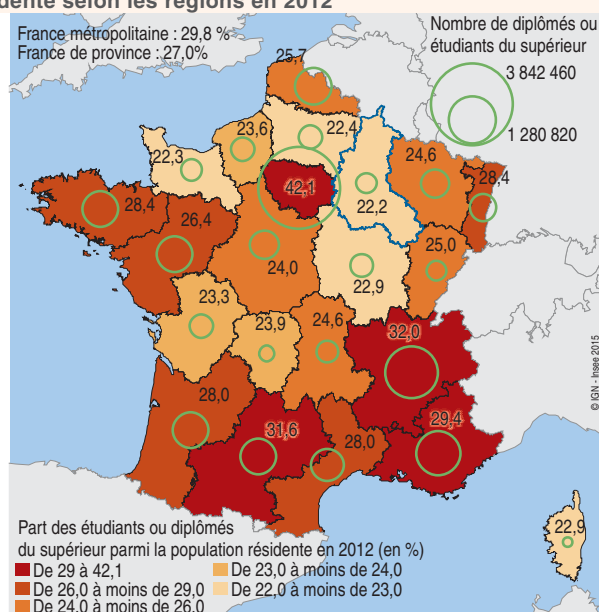
Marine Emorine, Raphaël Lambin, Insee

La stratégie Europe 2020 a fait du développement de l'enseignement supérieur un objectif prioritaire. Elle fixe à 40 % au moins la proportion de jeunes de l'Union européenne de 30 à 34 ans qui devront être titulaires d'un diplôme du supérieur d'ici 2020. Seuls douze pays, dont la France, ont atteint cet objectif. Au niveau régional, en dehors des moyens engagés dans l'offre locale de formation, les facteurs d'attractivité économique et résidentielle conduisent à des migrations de personnes, notamment celles à niveau élevé de qualification, vers d'autres régions.

Les résidents de la région sont les moins diplômés de France métropolitaine

En 2012, selon le recensement de la population, la Champagne-Ardenne est la région ayant la plus faible proportion de diplômés ou étudiants du supérieur

1 Nombre de diplômés ou étudiants du supérieur et part dans la population adulte résidente selon les régions en 2012



Lecture : En 2012, 22,2 % de la population âgée de 18 ans et plus résidant en Champagne-Ardenne est diplômée du supérieur ou en cours d'études supérieures, contre 42,1 % en Île-de-France et 27,0 % en France de province.
Source : Insee, recensement de la population 2012

La mesure des mobilités interrégionales

Les mobilités entre régions sont mesurées à partir du recensement de la population. L'approche retenue ici s'appuie sur la comparaison entre les régions de naissance et les régions de résidence déclarées par les personnes enquêtées. Ainsi, une personne résidant dans une région différente de sa région de naissance sera comptabilisée comme ayant connu une migration interrégionale. Cette mesure en « stock » est à distinguer d'une approche en « flux », qui mesure sur une période donnée le nombre de mobilités résidentielles. L'approche en stock ne permet pas de reconstituer les étapes d'un parcours de mobilité : une personne ayant vécu une partie de sa vie en dehors de sa région de naissance, et revenue depuis, ne sera pas considérée comme migrante. Réciproquement, une personne ayant résidé dans différentes régions au cours de sa vie ne sera comptabilisée qu'une seule fois, du point de vue de sa région de naissance et de son actuelle région de résidence. En revanche, l'approche en stock, de nature cumulative, permet d'appréhender les conséquences démographiques des migrations sur l'ensemble d'une population. Ainsi, la proportion de natifs d'une région ayant migré apparaît plus élevée avec l'âge, dans la mesure où s'ajoutent les mobilités intervenues au cours de leur vie.

parmi sa population adulte résidente (22,2 % contre 42,1% en Île-de-France et 27,0 % en France de Province) (figure 1). Elle se place ainsi derrière la Basse-Normandie (22,3 %), la Picardie (22,4 %) et la Bourgogne et la Corse (22,9 % chacune). La région dénombre 232 600 adultes résidents titulaires d'un diplôme du supérieur ou en cours d'études supérieures (définitions).

La Champagne-Ardenne compte aussi la plus faible part de diplômés du supérieur parmi sa population adulte résidente (18,1 % contre 22,4 % en France de province).

Cette faible proportion est notamment liée à la structure sectorielle du tissu productif régional, plus orientée vers l'agriculture et l'industrie. En 2012, la Champagne-Ardenne présente ainsi davantage d'ouvriers (27,7 %) parmi ses actifs en emploi qu'en France de province (23,4 %) et moins de cadres, professions supérieures et intermédiaires (34,2 % contre 39,3 %). La plus faible proportion de diplômés ou étudiants est aussi la conséquence des mécanismes de reproduction sociale. Malgré l'élévation générale des niveaux de formation, le niveau et la durée des études restent fortement liés à la position sociale des familles. La part des adultes diplômés ou étudiants résidant dans la région était déjà inférieure en 1990 à la moyenne de France de province (9,5 % contre 11,8 %). La Champagne-Ardenne se classait alors, comme la Picardie, au dix-neuvième rang des régions métropolitaines, devant la Corse et le Poitou-Charentes (9,3 % chacune). Depuis 1990, le niveau d'étude de la population adulte champardennaise a moins progressé (+12,7 points) qu'en France de province (+15,2 points).

La moindre présence d'adultes diplômés ou étudiants résidant dans la région s'explique enfin par le jeu des migrations interrégionales. En Champagne-Ardenne, la part des diplômés ou étudiants parmi l'ensemble des adultes nés dans la région, est de 26,6 %, positionnant la région devant la Corse (25,5 %), la Haute-Normandie (25,1 %), la Basse-Normandie (24,5 %), le Poitou-Charentes (24,4 %) et la Picardie (24,1 %).

Si les natifs de Champagne-Ardenne ne sont pas les moins diplômés de France métropolitaine, ils vivent plus souvent hors de la région. Leurs départs ne sont pas compensés par les arrivées sur le territoire de diplômés ou d'étudiants originaires d'autres régions.

Plus de la moitié des diplômés ou étudiants natifs de Champagne-Ardenne ne vivent plus dans la région

En 2012, parmi les 313 600 adultes nés en Champagne-Ardenne et diplômés ou en cours d'études supérieures, 55,7 % ne vivent plus dans la région, soit 14,1 points de plus qu'en France de province (41,6 %) (figure 2).

Cette proportion, la plus forte au sein des régions métropolitaines avec la Bourgogne, est liée à l'importance des migrations vers d'autres régions, notamment celles des diplômés et étudiants. Leurs mobilités résidentielles ont pu avoir lieu au moment de leur entrée dans l'enseignement supérieur, avant ou après. Cette situation est commune aux autres régions limitrophes à l'Île-de-France, pour lesquelles une part importante de

diplômés ou étudiants vivent dans une région différente de celle de leur naissance : plus de 50 % pour la Picardie, le Centre et la Bourgogne. Au sein de la nouvelle grande région ACAL (Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine), la proportion de diplômés ou étudiants du supérieur vivant dans une autre région que leur région de naissance est inférieure à celle observée en Champagne-Ardenne ; elle est respectivement de 44,2 % en Lorraine et de 32,0 % en Alsace.

Parmi les jeunes de moins de 25 ans diplômés ou inscrits dans l'enseignement supérieur, trois sur quatre sont étudiants, que ce soit en Champagne-Ardenne ou en France de province. À cette période de la vie, les natifs de Champagne-Ardenne résident plus souvent hors de la région (42,3 %) qu'en France de province (31,1 %). Toutefois, ils vivent moins souvent hors de la région qu'en Bourgogne (45,5 %), Centre (43,6 %) et Limousin (43,2 %).

Pour les 25 ans et plus, les diplômés ou étudiants nés en Champagne-Ardenne sont ceux de France de province qui vivent le plus souvent dans une région autre que leur région de naissance. Entre 25 et 64 ans, 57,2 % ne résident plus en Champagne-Ardenne, contre 43,2 % en France de province. Après 65 ans, l'écart s'agrandit : 69,4 % ne résident plus en Champagne-Ardenne, contre 50,1 % en France de province. La situation de la Champagne-Ardenne est ainsi semblable à celle des autres régions proches de l'Île-de-France (Picardie, Haute-Normandie, Centre et Bourgogne), où plus de la moitié des natifs diplômés ou étudiants du supérieur d'au moins 25 ans résident hors de leur région de naissance.

2 Titulaires d'un diplôme du supérieur ou en cours d'études supérieures selon la région de naissance et de résidence en 2012

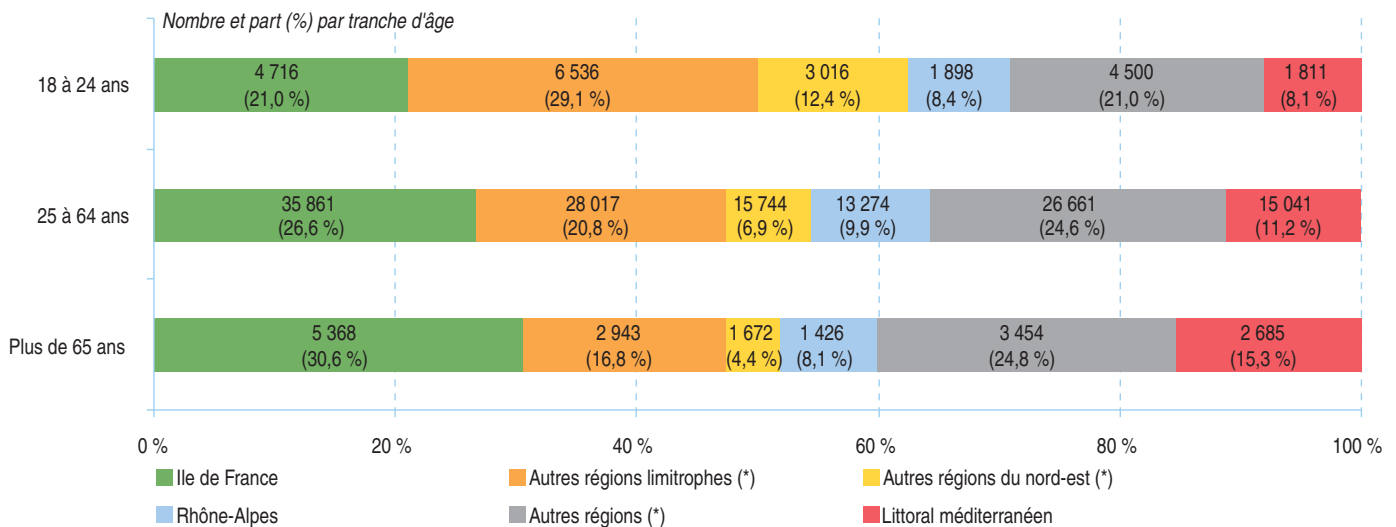
	Adultes diplômés ou étudiants du supérieur...	
	Nombre	Part (en %)
... résidant en Champagne-Ardenne, dont :	232 625	100,0
nés dans la région	138 949	59,7
nés dans une autre région	74 728	32,1
nés à l'étranger	18 948	8,1
... nés en Champagne-Ardenne, dont :	313 573	100,0
habitant dans la région	138 949	44,3
habitant dans une autre région	174 624	55,7
... résidant en France de province, dont :	10 878 441	100,0
nés dans leur région	5 837 564	53,7
nés dans une autre région	3 926 852	36,1
nés à l'étranger	1 114 025	10,2
... nés en France de province, dont :	10 000 739	100,0
habitant dans leur région	5 837 564	58,4
habitant dans une autre région	4 163 175	41,6

Lecture : Le nombre de résidents de Champagne-Ardenne, âgés de 18 ans ou plus, titulaires d'un diplôme ou étudiants du supérieur, s'élève à 232 625. Parmi eux, 59,7 % (138 949) sont natifs de la région, 32,1 % (74 728) sont natifs d'autres régions françaises et 8,1 % (18 948) sont étrangers.

Parmi les 313 573 titulaires d'un diplôme ou étudiants du supérieur nés en Champagne-Ardenne, 174 624 (55,7 %) résident dans une autre région.

Source : Insee, recensement de la population 2012

3 Lieu de résidence des diplômés ou des étudiants du supérieur nés en Champagne-Ardenne vivant hors de la région en 2012



(*) : Les « autres régions limitrophes » correspondent à la Picardie, la Lorraine, La Franche-Comté et la Bourgogne. Les « autres régions du nord-est » correspondent au Nord - Pas-de-Calais et à l'Alsace. Ces deux ensembles correspondent aux régions du quart nord-est de la France. Les régions du « littoral méditerranéen » sont le Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur. La catégorie « Autres régions » inclut l'ensemble des autres régions françaises, DOM compris.

Lecture : En 2012, parmi les personnes âgées de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme du supérieur ou en cours d'études supérieures, 26,6 % des natifs de Champagne-Ardenne vivant hors du territoire résident en Île-de-France. À niveau de diplôme équivalent pour les personnes de 65 ans et plus, 30,6 % de ceux nés en Champagne-Ardenne et vivant hors de la région résident en Île-de-France.

Source : Insee, recensement de la population 2012

Des choix de résidence qui se diversifient au cours de la vie

L'Île-de-France est la destination privilégiée des diplômés ou étudiants natifs de France de province ayant quitté leur région de naissance notamment pour étudier ou travailler. Parmi les diplômés ou étudiants nés en Champagne-Ardenne mais résidant ailleurs en France, 26,3 % sont installés en Île-de-France en 2012.

Toutefois, au fil de leur vie, les choix de résidence des diplômés ou étudiants natifs de Champagne-Ardenne et vivant hors de la région se diversifient (figure 3). Ceux de 18 à 24 ans, le plus souvent en cours d'études, s'éloignent peu de la région pour suivre leur cursus de formation : 41,5 % des diplômés ou étudiants entre 18 et 24 ans nés en Champagne-Ardenne et vivant hors de la région résident dans le quart nord-est en 2012 (Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine, Nord - Pas-de-Calais et Picardie), contre 27,0 % pour les 25 ans et plus.

À partir de 25 ans, les diplômés et étudiants nés dans la région et n'y résidant plus, sont plus souvent en Île-de-France ou dans les régions du littoral méditerranéen, pour des raisons professionnelles ou par choix de vie. Ainsi, entre 25 ans et l'âge de la retraite, leur part y progresse. En 2012, ils sont 26,6 % à résider en Île-de-France entre 25 et 64 ans, contre 30,6 % après 65 ans. De même, 11,2 % résident en Languedoc-Roussillon ou en Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 25 et 64 ans, contre 15,3 % après 65 ans.

Quatre diplômés ou étudiants du supérieur sur dix en Champagne-Ardenne n'en sont pas originaires

La Champagne-Ardenne accueille sur son territoire 93 700 diplômés ou étudiants du supérieur dont 20,2 % sont nés à l'étranger. Ces arrivées sont relativement peu nombreuses. La part des non-natifs parmi les résidents de la région est ainsi moins élevée en Champagne-Ardenne qu'en France de province (40,3 % contre 46,3 %) (figure 2). Parmi les régions du quart nord-est, la Champagne-Ardenne se positionne derrière la Bourgogne (49,6 %), la Picardie (49,0 %) et l'Alsace (41,2 %) mais devant la Franche-Comté (38,5 %), la Lorraine (30,0 %) et le Nord - Pas-de-Calais (23,2 %).

En dehors des natifs de l'étranger, les diplômés ou étudiants résidant en Champagne-Ardenne et nés dans une autre région sont principalement originaires de régions proches : 28,3 % de l'Île-de-France, 35,6 % d'une autre région limitrophe (principalement de Picardie et de Lorraine) et 12,2 % du Nord - Pas-de-Calais, de Haute-Normandie et d'Alsace. ■

Champ de l'étude

L'étude porte sur les adultes âgés de 18 ans ou plus et résidant en France. Les natifs d'une région française résidant aujourd'hui à l'étranger ne sont donc pas pris en compte. L'étude prend en compte toutes les personnes disposant d'un diplôme du supérieur, ainsi que les adultes inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur et titulaires au moins d'un diplôme de niveau baccalauréat.

Source

Les résultats sont principalement issus du recensement de la population 2012. La population municipale est la seule qui évite qu'une même personne soit comptée deux fois. C'est pourquoi elle est privilégiée dans les descriptions statistiques. Les personnes ayant une résidence habituelle dans une commune sont comptabilisées dans la population municipale de cette commune ; c'est le cas des étudiants âgés de 18 ans et plus.

Définitions

Les **diplômes de l'enseignement supérieur** correspondent aux diplômes de niveau post-baccalauréat, délivrés par les universités, les instituts universitaires de technologie, les instituts universitaires de formation des maîtres, les sections de techniciens supérieurs, les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, les écoles paramédicales et sociales, etc.

L'offre de formation de Champagne-Ardenne attire principalement les jeunes étudiants ou diplômés des régions limitrophes

Le niveau de formation des jeunes de 18 à 24 ans s'est élevé en Champagne-Ardenne depuis 1990 comme en France métropolitaine, sans effet de rattrapage : 19,6 % des jeunes résidant dans la région étaient titulaires d'un diplôme du supérieur ou en cours d'études supérieures en 1990, contre 41,7 % en 2012, soit une augmentation de 22,1 points. Cette progression est similaire à celle de France de province où, en moyenne, la part de diplômés ou étudiants du supérieur parmi les jeunes résidents est passée de 24,0 % en 1990 à 45,9 % en 2012 (+21,9 points).

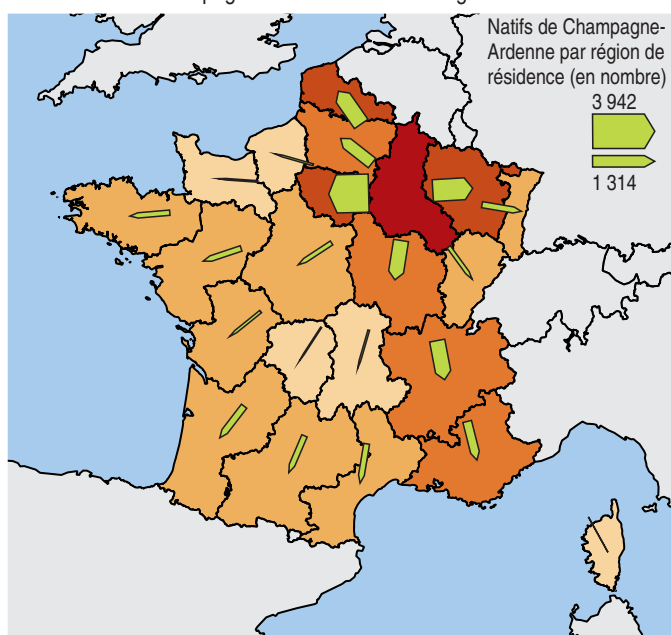
Les migrations interrégionales des jeunes, le plus souvent en cours d'études, se font aussi en fonction de l'offre de formation universitaire et des écoles supérieures. En 2012, les jeunes diplômés ou étudiants nés en Champagne-Ardenne résident majoritairement dans la région (57,7 % d'entre eux) (figure 4). Ceux résidant dans une autre région s'orientent en premier lieu vers les trois plus grands pôles d'étudiants des régions environnantes : 8,9 % des jeunes nés en Champagne-Ardenne résident en Île-de-France, 5,1 % en Lorraine et 3,8 % en Nord - Pas-de-Calais. L'Alsace, quatrième pôle d'étudiants du quart nord-est, concentre moins de jeunes diplômés natifs de Champagne-Ardenne (1,4 %). Ils sont en particulier plus nombreux à résider en Rhône-Alpes (3,6 %) ou en Bourgogne (3,5 %).

De façon générale, les départs ne sont pas compensés par les entrées sur le territoire de jeunes diplômés ou étudiants originaires d'autres régions. Néanmoins, ces arrivées représentent 36,2 % des jeunes diplômés ou étudiants résidant en Champagne-Ardenne, soit un niveau proche de celui constaté en France de province (37,2 %). Au sein des régions du quart nord-est (Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine, Nord - Pas-de-Calais et Picardie), la Champagne-Ardenne est la troisième région accueillant la plus grande part de jeunes diplômés ou étudiants originaires d'une autre région, derrière la Bourgogne (38,8 %) et la Picardie (37,7 %).

Parmi les jeunes diplômés ou étudiants résidant en Champagne-Ardenne, 7,2 % sont originaires de l'étranger, 8,2 % viennent d'Île-de-France, 4,9 % de Picardie, 3,0 % de Lorraine et 1,9 % de Nord-Pas-de-Calais.

4 Départs et arrivées de Champagne-Ardenne des jeunes de 18 à 24 ans diplômés ou en cours d'études supérieures en 2012

Répartition des diplômés ou étudiants de 18 à 24 ans natifs de Champagne-Ardenne selon leur région de résidence



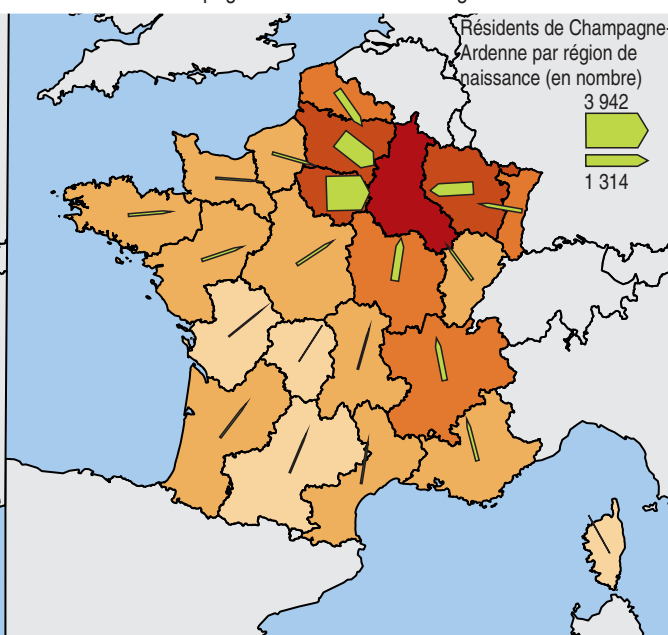
Part dans chaque région des diplômés ou étudiants de 18 à 24 ans natifs de Champagne-Ardenne (en %)

■ 57,7	■ De 0,7 à moins de 2,1
■ De 3,8 à moins de 9,0	■ De 0,1 à moins de 0,7
■ De 2,1 à moins de 3,8	

Lecture : Parmi les diplômés ou étudiants de 18 à 24 ans nés en Champagne-Ardenne, 57,7 % résident dans la région en 2012. Ils sont 8,9 % à résider en Île-de-France et entre 0,1 % et 0,7 % à résider en Basse-Normandie, Haute-Normandie, Auvergne ou Limousin.

Source : Insee, recensement de la population 2012

Répartition des diplômés ou étudiants de 18 à 24 ans résidant en Champagne-Ardenne selon leur région de naissance



Part des diplômés ou étudiants de 18 à 24 ans résidant en Champagne-Ardenne selon leur région de naissance (en %)

■ 63,8	■ De 0,4 à moins de 0,9
■ De 3,0 à moins de 8,3	■ De 0,1 à moins de 0,4
■ De 0,9 à moins de 3,0	

Lecture : En 2012, parmi les diplômés ou étudiants de 18 à 24 ans résidant en Champagne-Ardenne, 63,8 % sont nés dans la région. Ils sont 8,2 % à être nés en Île-de-France et entre 0,1 % et 0,4 % à être nés en Poitou-Charentes, Limousin ou Midi-Pyrénées.

Source : Insee, recensement de la population 2012

Insee Champagne-Ardenne

10 rue Édouard Mignot
CS 10048
51721 Reims Cedex

Directrice de la publication :

Laurence Bloch

Rédacteur en chef :

David Bates

ISSN 2416-8025

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- « Les diplômés du supérieur en Nord - Pas-de-Calais : le rôle des mobilités interrégionales », A. Degorre, Insee Analyses n°10, janvier 2015
- « Région de naissance, région de résidence : les mobilités des diplômés du supérieur », A. Degorre, Insee Première n°1557, juin 2015
- « Les jeunes en Champagne-Ardenne : des conditions de vie moins favorables et des signes d'une plus forte indépendance qu'au niveau national », A. Dousset, A.V. Lu, R. Perron, Insee flash Champagne-Ardenne n°179, février 2014

